



AUTONOMIE ENERGETIQUE DE QUATRE REGIONS SUISSES

Lettre d'information N° 1
Août 2007

Des régions pionnières en Suisse visent l'autonomie énergétique

Une lettre d'information : pourquoi et pour qui ?

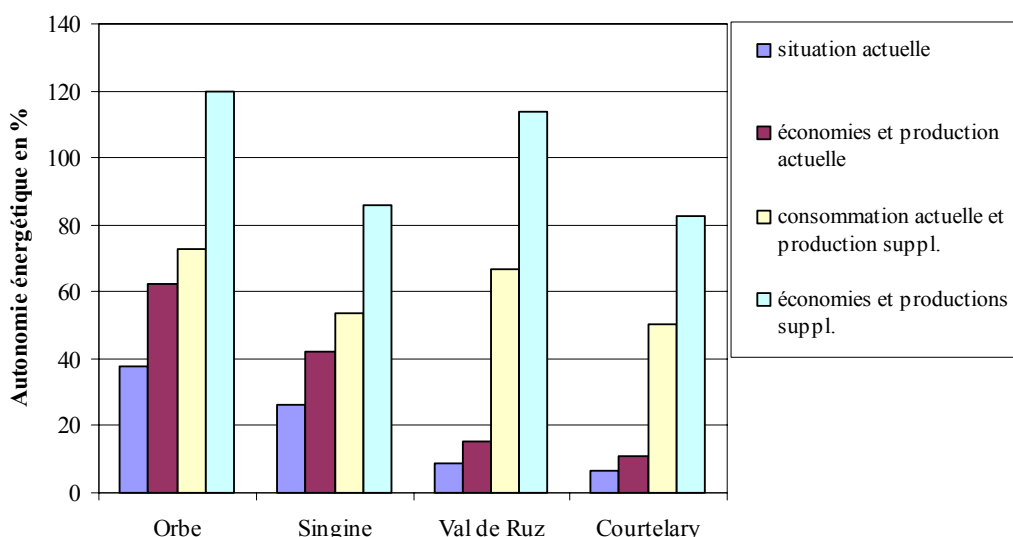
Compte tenu de l'importance de l'enjeu énergétique dans le contexte social et politique actuel, l'information et le partage des expériences sont des tâches incontournables sur le chemin vers un futur plus durable. Le projet d'autonomie énergétique représente un projet pilote unique et exemplaire qui mérite donc d'être diffusé à travers la présente lettre d'information.

La lettre sera distribuée aux différents acteurs des quatre régions impliqués dans le projet, ce qui leur permettra de se tenir à jour sur l'évolution de la situation et de profiter des bons exemples des autres régions. En outre, sa publication sur les sites Internet des communes, cantons, associations régionales concernées, ainsi que de SuisseEnergie pour les communes élargirait la diffusion à la population concernée et à un public plus large.

Un projet ambitieux

Atteindre l'autonomie énergétique, voilà l'objectif d'un projet ambitieux. Ce projet a été mis sur pied sur la base d'une étude réalisée de 2003 à 2005 (Interreg IIIA) et qui a montré que l'autonomie énergétique (production d'énergies renouvelables locale par rapport à la consommation de la région) n'est pas une utopie, pour autant que l'on diminue notre consommation d'énergie et que l'on augmente la production d'énergies renouvelables régionales.

Le graphique suivant montre l'évolution du taux d'autonomie énergétique à l'horizon 2050 si toutes les possibilités de production supplémentaires étaient mises en œuvre et si les économies potentielles dans la consommation étaient appliquées.



Le projet d'autonomie énergétique¹ vise à mobiliser les collectivités locales de quatre régions rurales, c.-à-d. le Parc régional Chasseral, le District de la Singine, la Région du Val de Ruz et le District d'Orbe, autour d'une véritable politique énergétique durable.

¹ Proposé par le bureau Planair SA, le projet est cofinancé par les cantons concernés (Berne, Fribourg, Neuchâtel, Vaud), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), SuisseEnergie pour les communes, ainsi que par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) dans le cadre d'un projet européen

Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie

Le potentiel de production concerne :

- l'énergie hydraulique, qui est actuellement déjà bien développée,
- les éoliennes,
- le solaire photovoltaïque,
- le bois, qui joue déjà un rôle non négligeable aujourd'hui et est encore appelé à se développer considérablement,
- la production de biogaz,
- la valorisation de la chaleur de l'environnement par des pompes à chaleur (PAC),
- l'utilisation de l'énergie solaire pour l'eau chaude et le chauffage,
- la contribution des biocarburants est évaluée comme modeste.

Avant de produire des énergies renouvelables, il est important de chercher à diminuer notre consommation d'énergie. Ceci peut facilement être réalisé actuellement, sans perte notable de confort, que ce soit dans le domaine du chauffage (isolation accrue, meilleures rendements), de l'électricité (appareils performants) et des transports (véhicules avec une consommation beaucoup plus faible, recours plus important aux transports publics).

Comment atteindre l'autonomie énergétique ?

L'objectif global du projet actuel est d'atteindre l'autonomie énergétique dans les quatre régions considérées à moyen terme (horizon 2050). Pour y arriver, le bureau Planair va établir une liste de mesures énergétiques concrètes en collaboration avec les acteurs présents dans les régions (communes, propriétaires forestiers, agriculteurs, etc.) dans une démarche participative.

Le projet dans les quatre régions et bons exemples d'installations existantes

Région Val-de-Ruz (20 communes, 17'608 hab.) Groupe de travail déjà actif	Energie hydraulique : - Centrale des Moyats - Microcentrale « Le Torrent » à Cormoret - Centrale du Châtelard
Parc régional Chasseral (24 communes et 18 bourgeoisies, 29'944 hab.) Groupe de travail déjà actif	Energie solaire photovoltaïque : - Entrepôt solaire de Vallorbe - Arbres solaires de la J20 à Fontainemelon
District d'Orbe (25 communes, 19'600 hab.) Groupe de travail en phase de création	Energie solaire thermique : - Home d'enfants de Courtelary - Centre d'entretien routier de Couvet Production de biogaz : - Station d'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz
District de la Singine (19 communes, 39'565 hab.) Adaptation de la structure du projet et collaboration avec les structures et actions déjà en place, notamment le conseiller en énergie et la démarche pour l'obtention du label « Cité de l'énergie » pour la région	Déchets de céréales comme combustible : - Saatzucht Dündingen Performances énergétiques et bâtiments : - Bâtiment scolaire de Schmitten

Des informations supplémentaires, ainsi que les fiches de l'étude INTERREG IIIA peuvent être demandées à Planair.

Contact : stefano.giamboni@planair.ch